



Vlaanderen  
is ruimte

# TRAVAILLER ENSEMBLE À L'ESPACE DE DEMAIN

*Brochure jointe au Livre blanc  
Plan stratégique d'aménagement  
pour la Flandre*

DEPARTEMENT  
RUIJTE VLAANDEREN

RUIJTEVLAANDEREN.BE

TRAVAILLER ENSEMBLE À L'ESPACE DE DEMAIN .....	5
1. LA FLANDRE ÉVOLUE AVEC LE MONDE .....	6
1 Une métropole à échelle humaine .....	7
2 Une empreinte importante .....	8
3 Les limites de notre utilisation de l'espace .....	10
4 Nécessité d'opter pour une autre approche .....	11
2. NOUS INVERSONS LA TENDANCE .....	12
1 Une autre voie est possible .....	13
2 Une autre voie sera empruntée .....	15
3. LA FLANDRE EN 2050 .....	18
1 Une position de choix dans le monde .....	19
2 Une qualité de vie élevée .....	22
3 Une mobilité retrouvée .....	23
4 De l'espace pour la production agricole et alimentaire et pour la biodiversité .....	24
5 Un espace résilient au changement climatique .....	26
4. TOUS ENSEMBLE AU TRAVAIL .....	28
1 Que font les Autorités flamandes? .....	29
2 Que font les administrations locales? .....	31
3 Développer ensemble des zones .....	32
4 Le Livre blanc et vous .....	34

## COLOPHON

Brochure jointe au Livre blanc Plan stratégique d'aménagement pour la Flandre. Il ne s'agit pas d'une synthèse, mais d'une version simplifiée des propositions stratégiques exposées dans le Livre blanc. Copywriting : Pantarein. Design: Absoluut. Impression: Bema Graphics. Illustrations : Ruimte Vlaanderen et Absoluut. Photos: Douglas Moors, Piet De Kersgieter, Olmo Peeters, Marco Mertens, Vildaphoto, Westtoer. Dépôt légal: D/2017/3241/53. ISBN: 9789040303852. ER: Peter Cabus, Ruimte Vlaanderen, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles. © 2017 Ruimte Vlaanderen [www.ruimtevlaanderen.be/brv](http://www.ruimtevlaanderen.be/brv)



## IL FAIT BON HABITER, ENTREPRENDRE ET VIVRE EN FLANDRE

Mosaïque de villes et de villages, notre territoire dispose d'une excellente infrastructure et d'équipements de qualité. Les soins, la culture et l'enseignement sont accessibles à tous. La Flandre compte de nombreux beaux endroits, où vous pouvez pleinement profiter de la nature et de l'espace ouvert. Grâce à une économie innovante, notre région est un acteur concurrentiel sur les marchés internationaux.

Dans le même temps, nous faisons face à d'immenses défis, comme le changement climatique, la problématique de la congestion, la mondialisation de l'économie et la transition vers les énergies renouvelables. De plus, une pression est exercée sur notre espace ouvert. Le nombre de Flamands continue à augmenter; la Flandre est d'ores et déjà l'une des régions les plus densément peuplées du monde, alors que les densités dans nos villes et villages restent particulièrement faibles. Nous sommes également les champions de la construction en ruban, de l'occupation de l'espace ouvert et du revêtement des sols. Si nous n'y prenons pas garde, la Flandre sera, à terme, entièrement recouverte de constructions.

Il est important de préciser la voie que nous souhaitons emprunter pour notre région; les choix d'aujourd'hui détermineront notre avenir. C'est indispensable pour que la Flandre reste forte et viable.

En 1997, le Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre (RSV) avait fourni une première vision à long terme. La politique spatiale avait déterminé des jalons importants pour endiguer l'exode urbain et rendre nos villes à nouveau viables. Vingt ans plus tard, un nouveau plan s'impose. Le Plan de politique d'aménagement de la Flandre (BRV) poursuit sur les bases jetées par le RSV, mais met la barre encore un peu plus haut.

Les Autorités flamandes souhaitent en effet gérer le rare espace ouvert avec plus de minutie encore. Faire plus avec moins d'espace, tel est le postulat du nouveau plan. Désormais, nous construirons des habitations, des lieux de travail et des équipements à des endroits judicieusement situés dans nos villes et nos villages. À partir de 2040, nous n'exploiterons plus d'espace ouvert supplémentaire. Nous avons en effet besoin de cet espace ouvert pour capter les eaux de pluie excédentaires, pour apporter des transformations à nos récoltes et pour garantir la biodiversité, ainsi que pour pouvoir préserver nos paysages et nos lieux de détente dans la nature.

La présente brochure esquisse les grandes lignes du Livre blanc sur le Plan de politique d'aménagement de la Flandre que le Gouvernement flamand a approuvé le 30 novembre 2016. Ce Livre blanc contient une vision stratégique pour l'espace de demain. Socle sous-tendant des mesures concrètes et une réglementation adaptée, il constitue également l'ébauche de la future politique spatiale. Il précise le chemin qu'a déjà parcouru la Flandre, mais surtout esquisse la voie souhaitée. Cette volonté est exposée dans le présent Livre.

Ensemble, nous nous battons tous pour une nouvelle politique de l'aménagement du territoire afin qu'en 2050, il fasse encore bon habiter, entreprendre et vivre en Flandre.

**Joke Schauvliege**

MINISTRE FLAMANDE DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉFACE

# TRAVAILLER ENSEMBLE À L'ESPACE DE DEMAIN



# LA FLANDRE ÉVOLUE AVEC LE MONDE

Il fait bon vivre en Flandre. Mosaïque de villes et de villages, notre territoire dispose d'un excellent réseau d'infrastructure et d'équipements de qualité, dont des écoles et des maisons de repos. L'espace ouvert procure encore de nombreux endroits dont nous pouvons profiter. Toutefois, la Flandre est confrontée à des défis qui sont également observés à l'échelle planétaire. Les limites de notre mode d'utilisation de l'espace sont imminentes.



## 1 Une métropole à échelle humaine

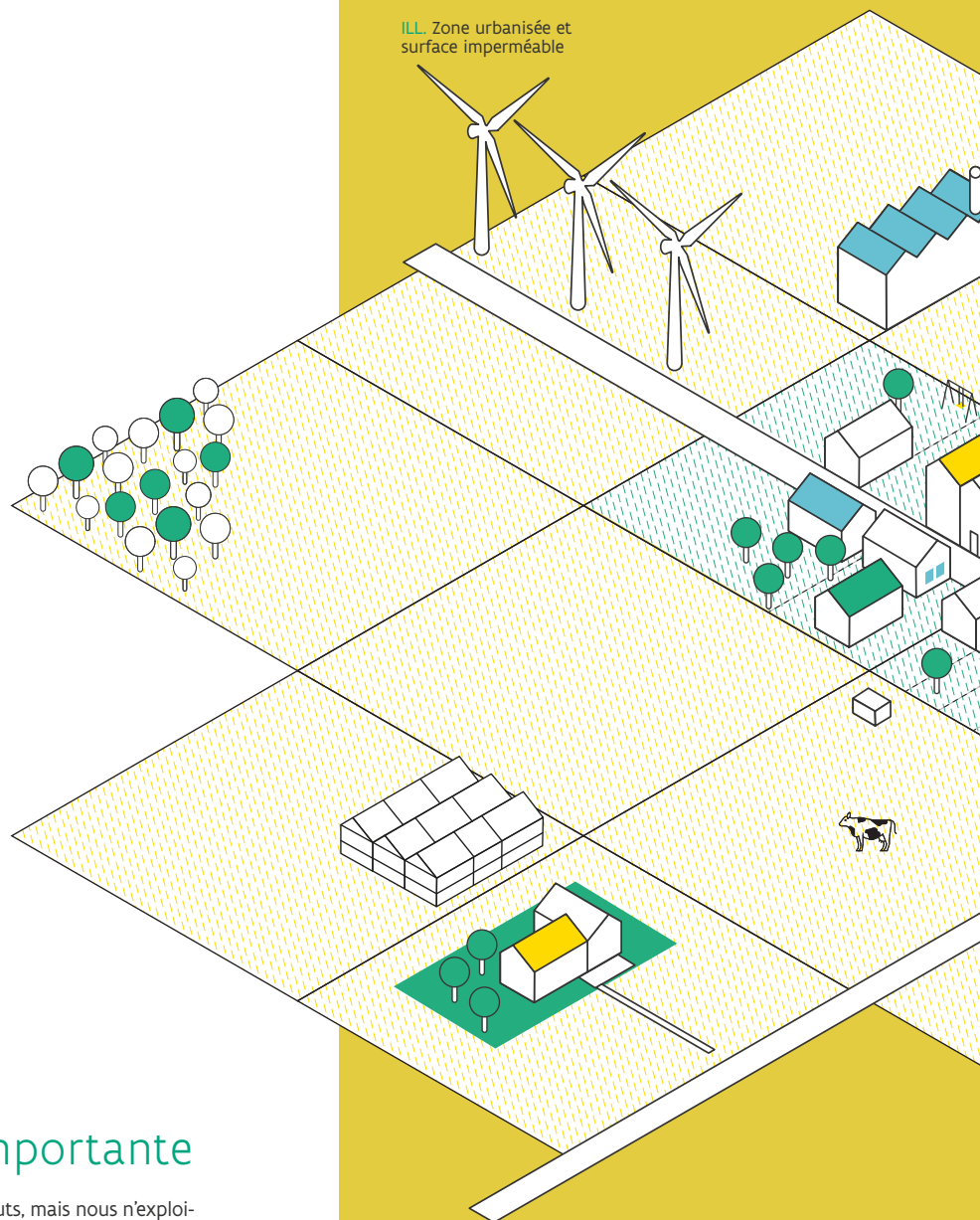
La Flandre s'inscrit dans un réseau auquel appartiennent également des métropoles telles que Londres et Paris. Notre région se trouve dans une zone où vivent et travaillent 80 millions de personnes. C'est ici que des innovations techniques et culturelles majeures ont vu le jour. Même si la Flandre a la force d'une métropole, elle présente une structure autre que des régions limitrophes. Les innombrables petits villages et villes, entrecoupés d'espace ouvert, confèrent à la Flandre un caractère humain.

Le mélange entre centres importants, petites bourgades et communes rurales est pour notre région une source de diversité. L'excellente infrastructure et les équipements de premier choix sous-tendent le développement économique et social. Les soins, l'enseignement, l'esprit d'entreprise et la culture sont d'un haut niveau et à la portée de tous. Nous pouvons également pleinement profiter de la nature et de l'espace ouvert.

### IL FAIT BON VIVRE EN FLANDRE

Quartiers urbains et villages agréables au travers de la rénovation et de l'encouragement à une utilisation mixte et temporaire de ces espaces.





## 2 Une empreinte importante

La Flandre compte certes de très nombreux atouts, mais nous n'exploitons pas notre espace de façon optimale. Avec 6 millions d'habitants, nous en recouvrons à l'heure actuelle un tiers avec des bâtiments (maisons, bureaux, usines, écoles, etc.), des surfaces revêtues (parkings, allées, chaussées, etc.), ainsi que des parcs, terrains de sport et jardins. Cette zone urbanisée grandit sans cesse: chaque jour, nous nous approprions six hectares d'espace supplémentaires. Si nous poursuivons de la sorte, 41,5 % de l'espace sera occupé en 2050.

Notre mode d'habitat et de travail est gourmand en espace. L'espace ouvert est dès lors extrêmement morcelé. Pour nos déplacements, nous sommes très dépendants de la voiture.

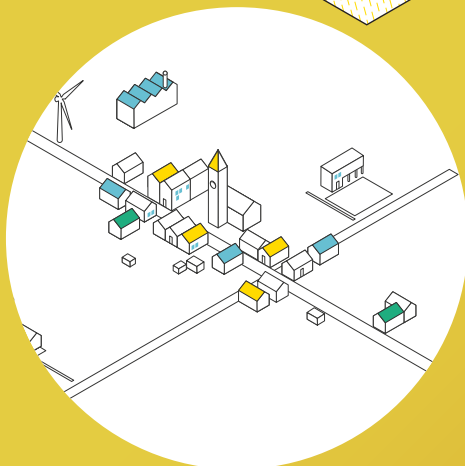
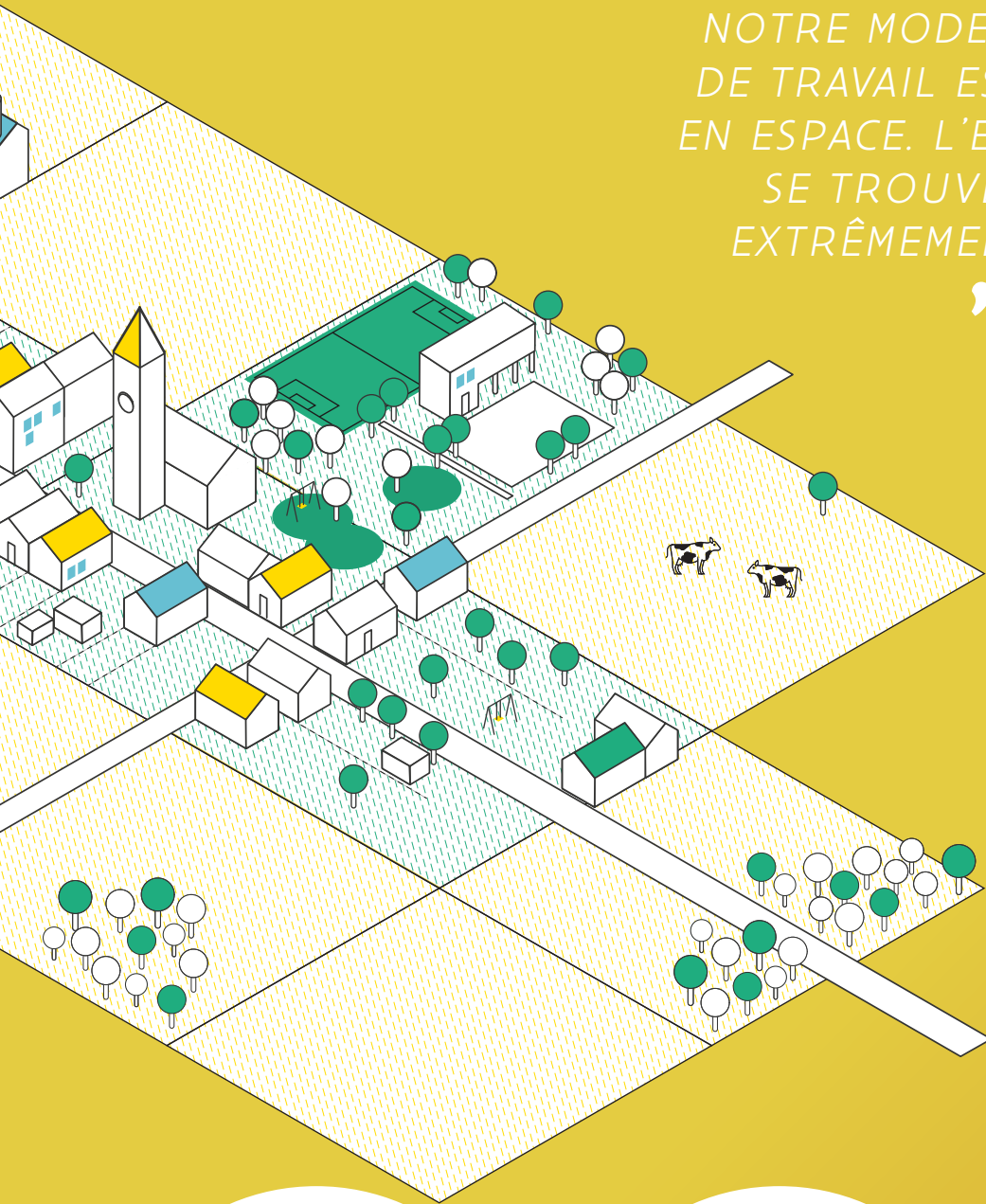
Nous menons la grande vie, notamment par rapport aux pays voisins. En Flandre, 14 habitants vivent par hectare d'espace occupé, contre 24 par exemple aux Pays-Bas. Nous devrions pouvoir occuper beaucoup plus efficacement l'espace que nous nous approprions. Ce sera du reste indispensable: selon les estimations, nous serons en effet 7,2 millions de Flamands à l'horizon de 2060 et chacun exigera d'avoir sa place. La population vieillit et la taille des ménages n'a de cesse de se réduire - ce qui entraîne une augmentation de la demande en logements adaptés.

### ZONE URBANISÉE

L'espace occupé par nos constructions. Il s'agit donc de l'espace que nous affectons notamment au logement, à l'industrie et au commerce, aux infrastructures de transport, aux loisirs et aux sports, aux serres, mais aussi aux parcs et jardins



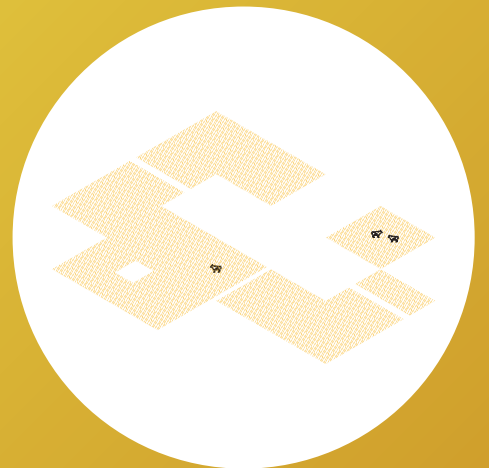
“  
NOTRE MODE D'HABITAT ET  
DE TRAVAIL EST GOURMAND  
EN ESPACE. L'ESPACE OUVERT  
SE TROUVE DÈS LORS  
EXTRÊMEMENT MORCELÉ.”



Surface imperméable effective



Zone urbanisée



Pas de zone urbanisée

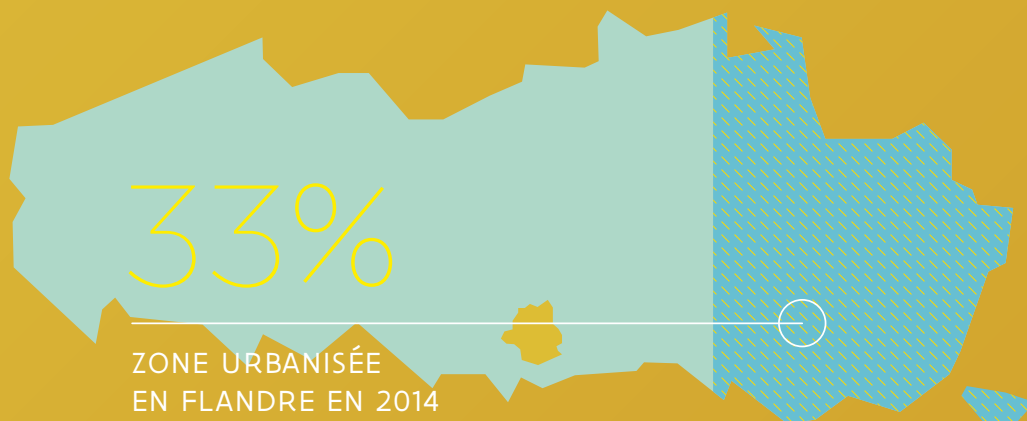
### 3 Les limites de notre utilisation de l'espace

L'utilisation, à la fois à grande échelle et morcelée, que nous faisons de notre espace est assortie de nombreux inconvénients, notamment sur le plan de la mobilité et du changement climatique.

Étant donné que l'habitat est dispersé, nous devons davantage nous déplacer et nous le faisons souvent en voiture. Il en résulte une saturation de notre réseau routier. Ainsi, nous sommes davantage et plus longtemps coincés dans les embouteillages que dans la plupart des autres régions urbanisées d'Europe. L'intense trafic automobile induit également des émissions élevées en CO<sub>2</sub>.

Pas moins de 14 % du territoire flamand est revêtu. En cas de fortes précipitations, l'eau ne peut pas, à ces endroits, pénétrer dans le sol; notre région est ainsi encore plus sensible aux inondations. Par ailleurs, en période de canicule, le stress thermique apparaît: les zones revêtues dans les villes, villages et rubans de construction se réchauffent, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la santé publique.

L'impact sociétal d'autres occupations actuelles de l'espace va encore au-delà; nous avons ainsi trop peu de zones agricoles et naturelles ininterrompues et de grande taille. Les données chiffrées disponibles au niveau international attestent également qu'un renforcement de la densité stimule l'économie.



14%



LA ZONE URBANISÉE AUGMENTE CHAQUE JOUR AVEC

6HA

ILL. Zone urbanisée et taux de surface imperméable en Flandre



## IL FAIT BON VIVRE EN FLANDRE

Quartiers urbains et villages agréables qui invitent à la pratique de sports et de jeux grâce à l'aménagement d'espaces verts et de plans d'eau.

### 4 Nécessité d'opter pour une autre approche

Le Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre (RSV) ambitionnait de revitaliser nos villes et de consolider les noyaux ruraux afin de lutter contre le morcellement et l'exode urbain. Ainsi, les villes ont été embellies et redynamisées, les quartiers proches de la gare dans les centres-villes ont été entièrement rénovés et la Flandre a investi dans des zones vertes accessibles à tout un chacun. L'expansion de la zone urbanisée a ralenti: alors qu'en 1994, 12 hectares supplémentaires d'espace ouvert étaient – chaque jour – accaparés pour la réalisation de nouveaux développements, ce chiffre fluctue aux alentours de 6 hectares par jour depuis 2002.

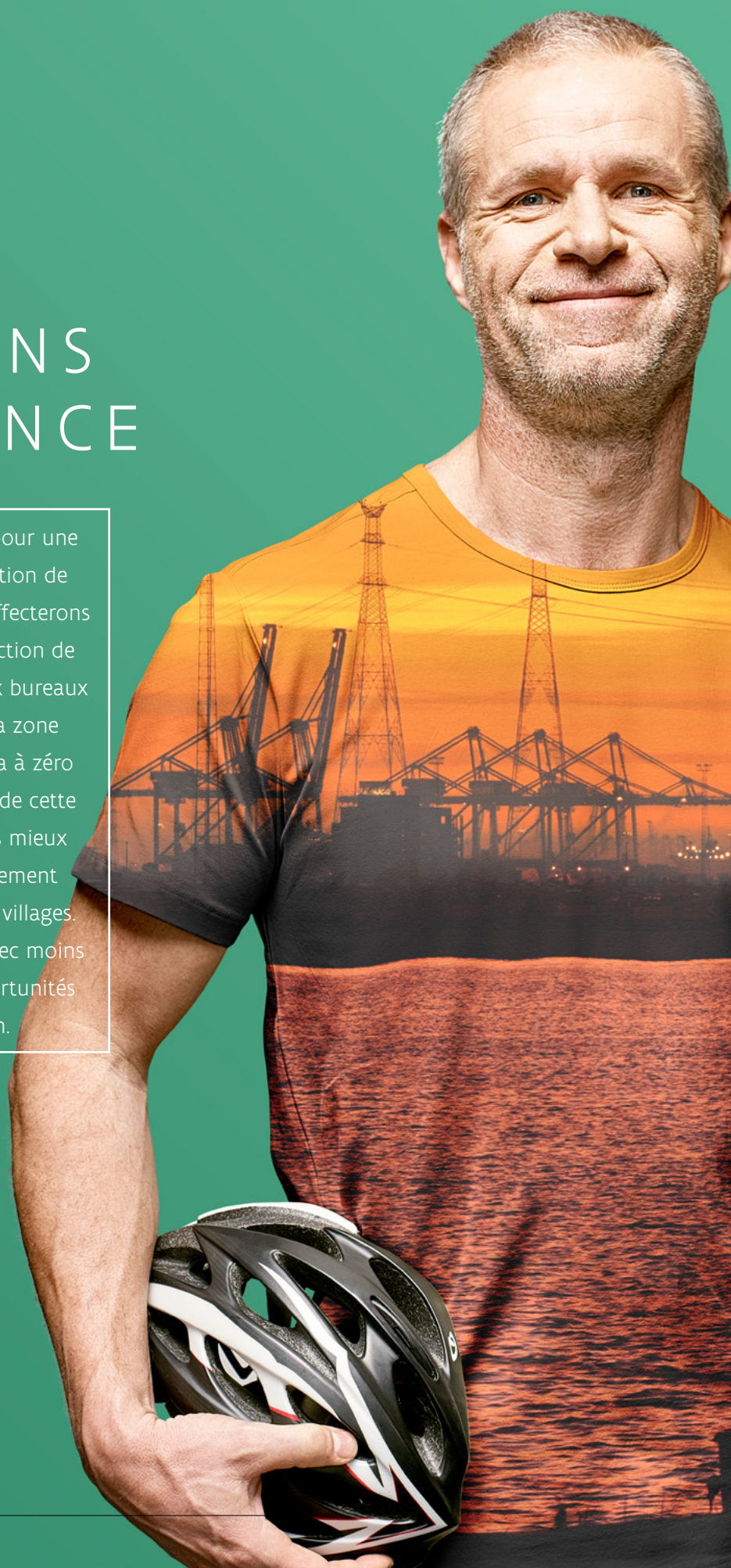
Le Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre a également joué un rôle majeur dans les réalisations et les améliorations concrètes sur le terrain. Toutefois, les jeunes ménages continuent à fuir la ville pour trouver leur bonheur à la campagne. L'exode urbain n'est donc pas encore totalement endigué. Par ailleurs, l'occupation supplémentaire de l'espace ne diminue plus guère. Le Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre n'apporte aucune réponse convaincante aux nouveaux défis tels que le changement climatique et la transition vers les énergies renouvelables.

L'espace ouvert reste sous pression. C'est pourquoi nous avons besoin d'une nouvelle approche qui gère correctement la rareté de notre espace disponible et qui apporte une réponse solide aux défis sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

# 2

## NOUS INVERSONS LA TENDANCE

Le Gouvernement flamand opte pour une approche novatrice de l'organisation de l'espace. À partir de 2040, nous n'affecterons plus d'espace ouvert à la construction de nouvelles habitations, de nouveaux bureaux et de nouveaux équipements. La zone urbanisée supplémentaire passera à zéro hectare par jour. En lieu et place de cette nouvelle occupation, nous allons mieux exploiter des endroits judicieusement implantés au sein de nos villes et villages. Le nouveau postulat? Faire plus avec moins d'espace. Heureusement, les opportunités pour y parvenir sont légion.





“  
*ORGANISER DAVANTAGE  
D'ACTIVITÉS SUR LA  
MÊME SURFACE;  
TELLE EST LA DEVISE.*  
”

1 Une autre voie  
est possible

Faire plus avec moins ou organiser davantage d'activités sur une même superficie. Tel est le slogan du Plan de politique d'aménagement de la Flandre. Plutôt que d'affecter de l'espace ouvert et non bâti au développement de nouvelles habitations, de nouveaux lieux de travail, équipements et infrastructures, nous transformons les espaces qui sont déjà bâtis.

Cette tendance à la réutilisation est d'ores et déjà observée de nos jours. Des bâtiments inutilisés sont rénovés, d'anciens bâtiments sont démolis ou reçoivent une nouvelle affectation, des terrains pollués sont assainis et redéployés. Ainsi, nous réaffectons chaque année environ 2 % de la zone urbanisée. Ce pourcentage peut encore augmenter: environ un tiers de notre environnement bâti pourrait en effet faire l'objet de projets de redéploiement. Jusqu'en 2050, ces projets devraient concerner environ 134.000 hectares. Le potentiel de réaffectation de l'espace est principalement observé dans les quartiers résidentiels, dans les zones industrielles et dans les zones portuaires.

La politique d'aménagement du territoire ambitieuse, lors de chaque innovation, d'utiliser l'espace disponible de façon plus optimale qu'au préalable. Les possibilités de faire plus avec moins d'espace sont innombrables. Nous pourrions par exemple construire des appartements au-dessus de supermarchés, aménager des parkings souterrains, utiliser les toitures des bâtiments industriels pour y installer des panneaux solaires ou y faire de l'agriculture urbaine, scinder des villas en appartements, construire des appartements au-dessus de gares, utiliser, durant le week-end, des emplacements de parking en tant que plaines de jeux, partager des bâtiments de réunion entre différents parcs d'entreprise et quartiers, voire aménager des terrains de sport au-dessus d'un entrepôt. ►

► La tendance à l'utilisation plus intensive de l'espace est enclenchée; c'est ainsi que les parcelles constructibles par exemple sont plus petites qu'il y a une décennie. Nous observons toutefois encore de très nombreuses opportunités inexploitées. Nous vivons par exemple peu en appartements et en dehors de la ville, les gens occupent de vastes espaces de vie. Davantage de Flamands pourraient y vivre sans devoir sacrifier leur confort.

Par ailleurs, une très grande superficie destinée au logement et à l'industrie n'est, à l'heure actuelle, pas exploitée; c'est ainsi qu'en 2014, 42.000 hectares de zone d'habitat et 10.000 hectares de zones industrielles étaient inoccupés. L'emplacement de ces parcelles inexploitées est parfois peu judicieux; elles sont par exemple éloignées des noyaux urbains ou ruraux ou situées dans des zones inondables. Il est souvent préférable de modifier leur destination et de leur rendre une affectation naturelle ou agricole. Ainsi, nous mettons un terme à la construction en ruban et au morcellement et prévenons également les risques d'inondation.

“

*À L'HORIZON 2025, LE TAUX DE CONSOMMATION D'ESPACE SERA RÉDUIT DE MOITIÉ POUR LE RAMENER À 3 HECTARES PAR JOUR. À PARTIR DE 2040, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE CONSOMMER DE L'ESPACE OUVERT SUPPLÉMENTAIRE.*

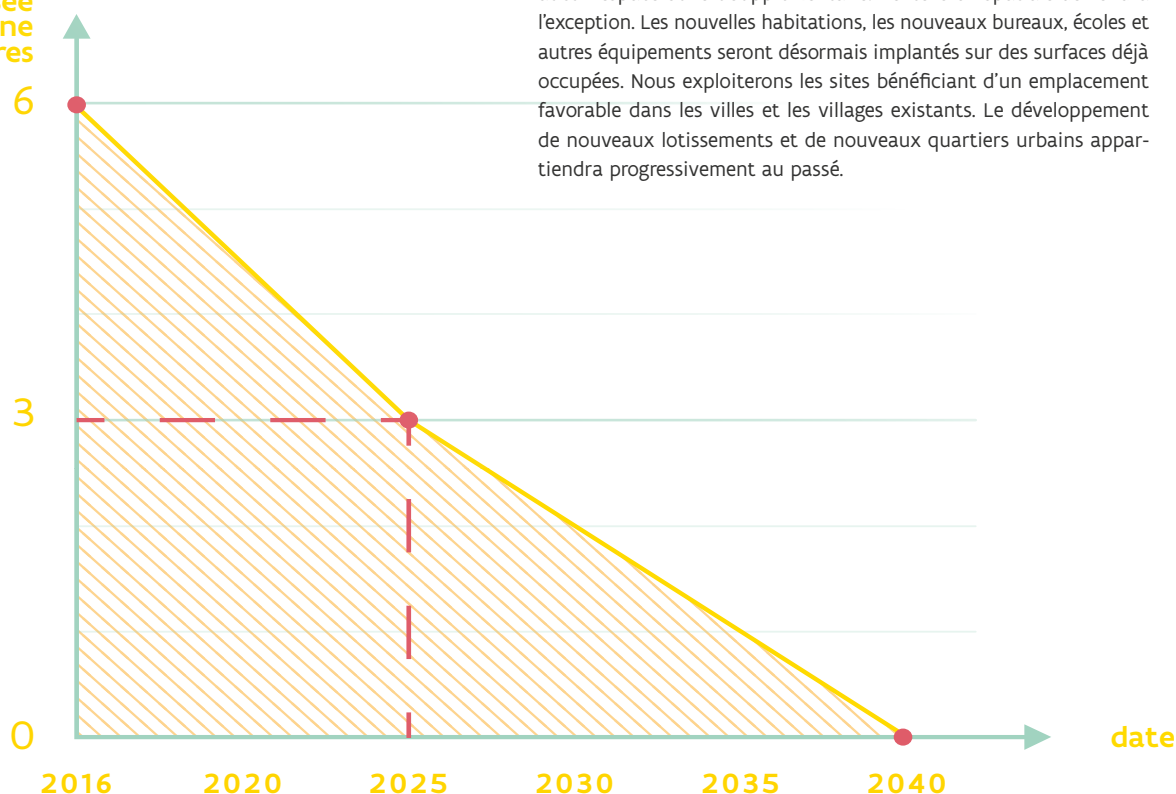
”



## 2 Une autre voie sera empruntée

Avec le Livre blanc BRV, le Gouvernement flamand initie un ambitieux revirement. En 2025, la zone urbanisée supplémentaire sera réduite de moitié, à 3 hectares par jour. À partir de 2040, nous n'exploiterons plus aucun espace ouvert supplémentaire. L'extension spatiale deviendra l'exception. Les nouvelles habitations, les nouveaux bureaux, écoles et autres équipements seront désormais implantés sur des surfaces déjà occupées. Nous exploiterons les sites bénéficiant d'un emplacement favorable dans les villes et les villages existants. Le développement de nouveaux lotissements et de nouveaux quartiers urbains appartiendra progressivement au passé.

Zone urbanisée  
quotidienne  
en hectares



ILL. Les objectifs en matière de limitation de la consommation d'espace.

Comment nous y prendrons-nous concrètement? La politique d'aménagement a pour ambition de faciliter l'embellissement des quartiers urbains et des villages afin d'exploiter au maximum les possibilités d'en faire davantage avec ces sites. Les procédures doivent être accélérées et les règles inutiles doivent disparaître. Dans le même temps, l'accaparement d'espace supplémentaire sera rendu plus difficile, par le biais du renforcement des règles en la matière. Les zones d'habitat mal situées, ayant été planifiées, mais jamais construites par le passé, seront, dans toute la mesure du possible, conservées et une destination agricole, naturelle et sylvicole leur sera donnée. ►

“  
*UNE UTILISATION PLUS  
EFFICACE DE L'ESPACE N'EST  
TOUTEFOIS PAS SYNONYME  
DE COUVRIR NOS VILLES  
ET NOS VILLAGES DE  
CONSTRUCTIONS.*  
”

► Nous allons plus fréquemment combiner ou imbriquer sur un seul site des fonctions dures, telles que logement, travail et divertissement. L'intensification nous permettra également d'améliorer le rendement des zones urbanisées. La réutilisation ou l'utilisation temporaire de bâtiments et de terrains permettra par ailleurs d'en faire davantage avec moins d'espace (voir encadré).

Il est évident que toutes les fonctions ne peuvent pas être combinées en un seul lieu. Nous préférons ainsi protéger les zones d'habitat et de travail des activités génératrices de nombreuses nuisances, telles que les voies de circulation denses, l'agriculture intensive, les aéroports et l'industrie lourde. Nous appliquons le principe de « l'imbrication là où c'est possible, la séparation là où c'est indispensable ». Par ailleurs, chaque endroit est différent. Certains sites se prêtent davantage à l'intensification ou à l'imbrication, car une concentration de fonctions y est déjà observée. Songez par exemple aux quartiers résidentiels aux alentours desquels sont implantés de nombreux magasins et équipements, ou aux terrains bien desservis par les transports en commun.

Une utilisation plus efficace de l'espace ne signifie cependant pas couvrir nos villes et nos villages de constructions; en effet, nous limitons la quote-part des espaces revêtus. Les parcs, les jardins, les bois (de jeux) et les étangs sont essentiels à la détente et à la qualité de vie. Notre climat en profite également. Les espaces verts et les cours d'eau captent en effet les eaux de pluie excédentaires, rafraîchissent et purifient l'air.

### L'UTILISATION TEMPORAIRE

L'utilisation temporaire de l'espace consiste à autoriser des activités dans un espace qui est en principe destiné à un autre emploi. Pensez ainsi aux magasins temporaires (pop-up stores), à la nature temporaire sur des sites d'activité à développer, à des kots d'étudiant temporaires dans des bâtiments inoccupés, etc.

### L'UTILISATION MIXTE

L'utilisation mixte, c'est le regroupement de diverses fonctions – logement, travail, équipements, valorisation énergétique – en un seul endroit. Citons à titre d'exemple un mouvement de jeunesse qui utilise une plaine de jeux scolaire. Les éoliennes dans une zone agricole et des entreprises qui sont intégrées dans des quartiers résidentiels constituent également une forme de mixité.



## L'INTENSIFICATION

L'intensification de notre espace passe par la densification, l'empilement ou la construction souterraine. Les logements kangourous, les parkings en toiture ou souterrains et les constructions en hauteur sont autant d'exemples de ce phénomène.

## LA RÉUTILISATION

La réutilisation consiste à exploiter à nouveau des bâtiments et des terrains laissés à l'abandon. Les réhabilitations du Vaartkom à Louvain - un ancien site industriel - et du Park Spoor Noord à Anvers - un ancien site ferroviaire - sont deux exemples de ce type d'aménagement.

# 3

## LA FLANDRE EN 2050

En 2050, la Flandre sera une région innovante d'envergure mondiale, où la vie sera encore meilleure qu'aujourd'hui. Les gens se sentiront bien chez eux, se déplaceront facilement et se rencontreront. La biodiversité et la production alimentaire seront assurées. Les petits et les grands espaces ouverts seront pour les Flamands un lieu de quiétude et de détente. Nous pourrons maîtriser les aléas mondiaux – dont le changement climatique, les approvisionnements énergétiques et alimentaires, la croissance de la population et la mondialisation.



## 1 Une position de choix dans le monde

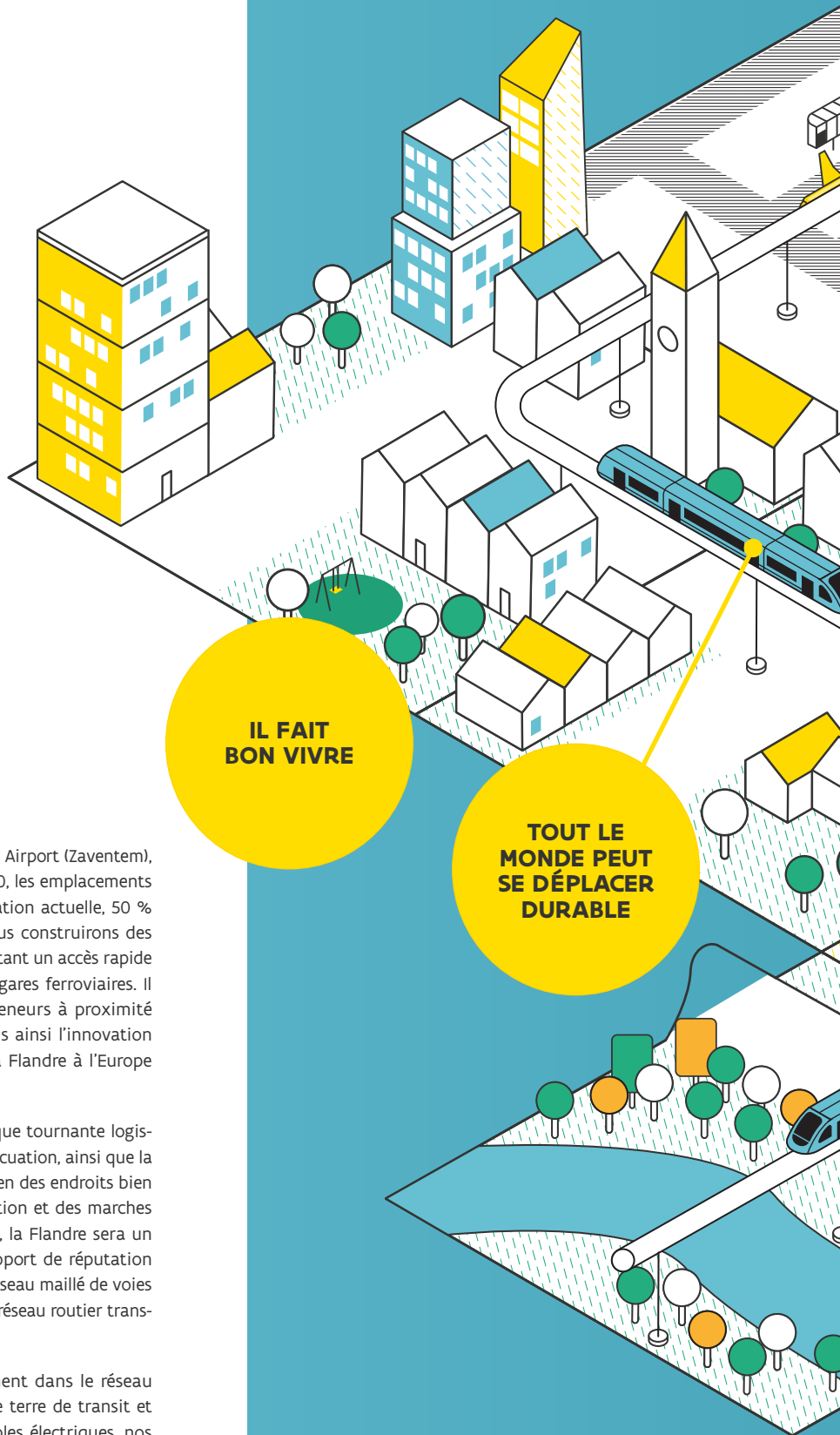
En 2050, la Flandre sera un haut lieu pour l'économie de la connaissance, la production innovante et l'économie circulaire. Notre territoire sera facilement accessible depuis l'étranger, ce qui est du reste indispensable pour maintenir la compétitivité de la Flandre. Les visiteurs, les entrepreneurs et les touristes se dirigeront vers nos équipements de premier choix, dont les centres de congrès internationaux, les universités, les établissements hospitaliers spécialisés, les institutions européennes, les musées et les salles de concert. La Flandre s'inscrira dans un espace économico-urbain européen unique. ►



### IL FAIT BON VIVRE EN FLANDRE

Contribution à la croissance économique et à l'emploi par la mise à la disposition des entreprises d'espaces situés à proximité de nœuds du réseau de transport européen.

ILL. Un programme ambitieux en matière de nœuds stratégiques.



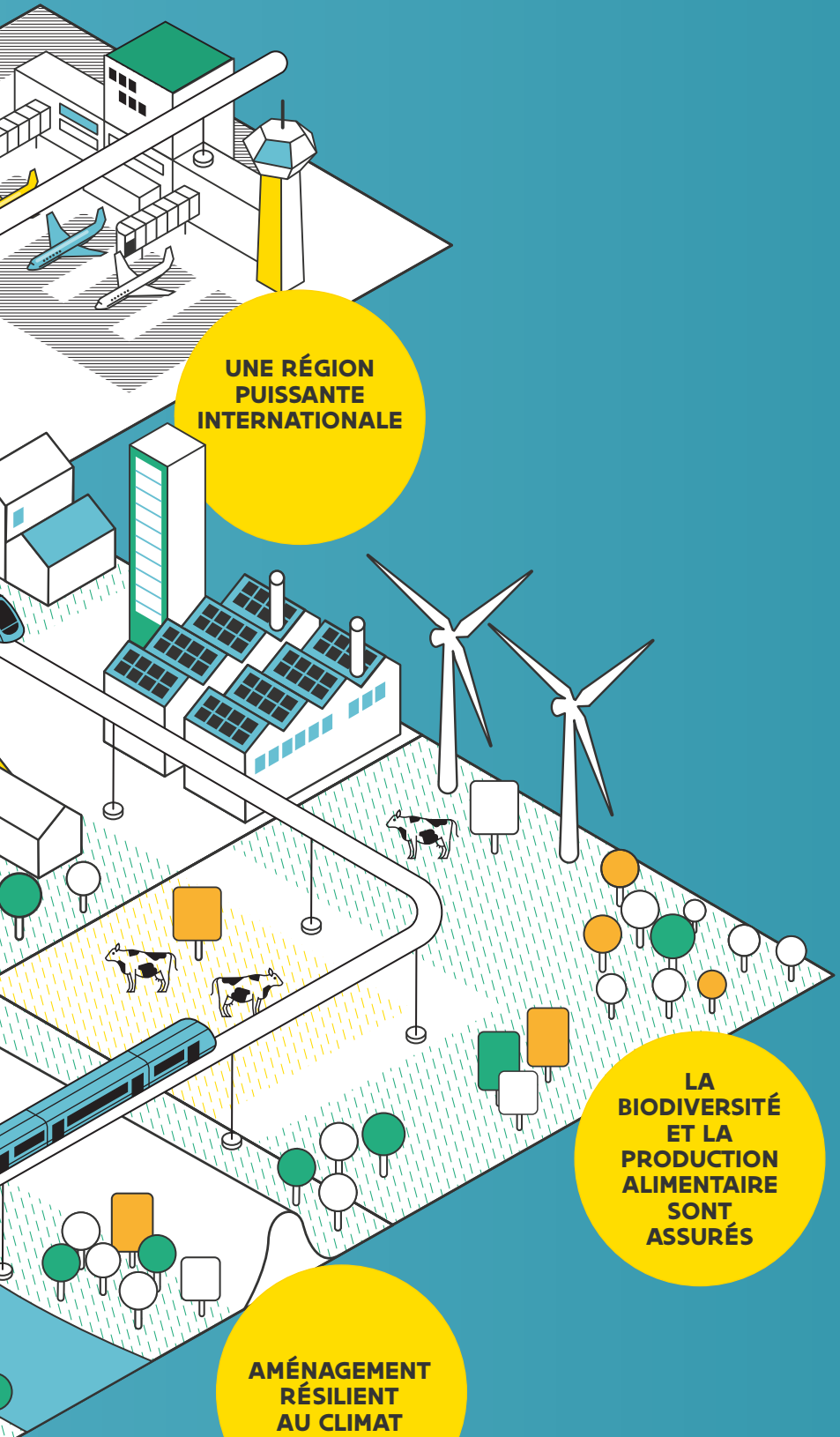
**IL FAIT  
BON VIVRE**

**TOUT LE  
MONDE PEUT  
SE DÉPLACER  
DURABLE**

► Nos carrefours internationaux, comme Brussels Airport (Zaventem), seront facilement accessibles. À l'horizon de 2050, les emplacements stratégiques proposeront, par rapport à la situation actuelle, 50 % de logements et de lieux de travail en plus. Nous construirons des habitations supplémentaires aux endroits permettant un accès rapide aux grandes villes, à l'aéroport et aux grandes gares ferroviaires. Il y aura également de l'espace pour les entrepreneurs à proximité de ces nœuds de transport. Nous encouragerons ainsi l'innovation et l'activité économique, tout en connectant la Flandre à l'Europe et au monde.

Aucun grain de sable ne viendra troubler la plaque tournante logistique que sera la Flandre. L'acheminement et l'évacuation, ainsi que la transformation des marchandises s'effectueront en des endroits bien désenclavés, à proximité des chaînes de production et des marches de débouchés (internationaux). Plus que jamais, la Flandre sera un hub logistique de premier plan grâce à un aéroport de réputation mondiale, des ports maritimes performants, un réseau maillé de voies hydrauliques, ainsi qu'un réseau ferroviaire et un réseau routier transfrontaliers désengorgés.

La Flandre disposera d'un excellent emplacement dans le réseau énergétique européen. Nous serons à la fois une terre de transit et un producteur d'énergies renouvelables. Nos câbles électriques, nos réseaux de chaleur et nos oléoducs auront été renouvelés et seront disponibles, garantissant ainsi l'approvisionnement énergétique. Tout notre système énergétique aura été adapté pour pouvoir faire face à la quote-part accrue en énergies renouvelables.



**UNE RÉGION  
PUISSANTE  
INTERNATIONALE**

**LA  
BIODIVERSITÉ  
ET LA  
PRODUCTION  
ALIMENTAIRE  
SONT  
ASSURÉS**

**AMÉNAGEMENT  
RÉSILIENT  
AU CLIMAT**

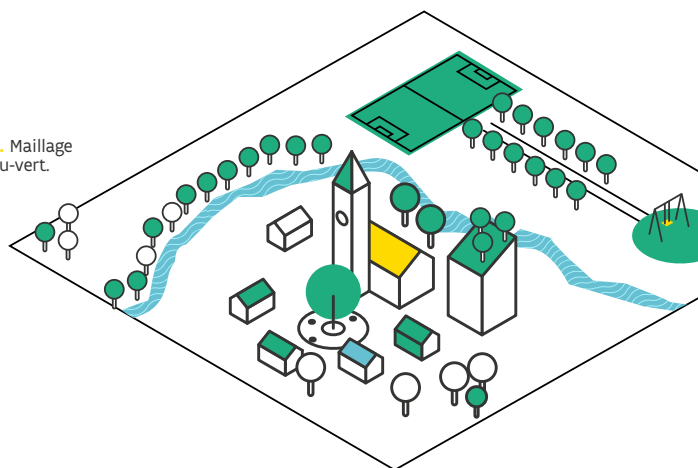
**TRANSFORMER  
L'ESPACE**

UNE MEILLEURE  
UTILISATION DE  
ZONE URBANISÉE  
EXISTANTE

PROTÉGER  
L'ESPACE OUVERT

# LA FLANDRE EN 2050

ILL. Maillage bleu-vert.



## 2 Une qualité de vie élevée

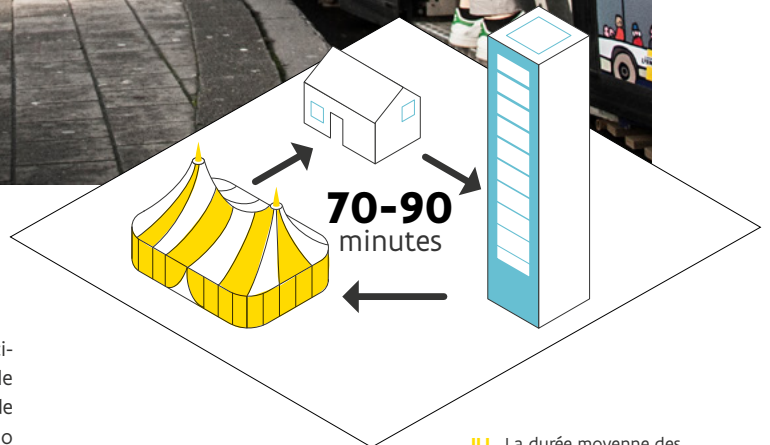
En 2050, il fera encore meilleur vivre en Flandre. Des villes dynamiques et des villages accessibles proposeront toute une panoplie de cadres de vie. L'utilisation de l'espace sera plus intensive et plus imbriquée, sans que cela n'induise toutefois un recul de notre qualité de vie. Au contraire: le redéploiement permettra d'aménager des parcs et des plaines de jeux supplémentaires, d'améliorer la sécurité routière et la mobilité durable, de proposer des formes de logement adaptées, des paysages de qualité, des équipements améliorés et une architecture agréable.

En 2050, nos habitations consommeront peu d'énergie. Mieux, elles en produiront. La chaleur et l'énergie seront aisément échangées au sein des quartiers résidentiels et des entreprises, ainsi qu'entre eux. La verdisation touchera chaque ville et chaque village de Flandre. On édictera une norme de verdure déterminant la quantité d'espace vert que chaque nouveau projet de construction devra inclure, ainsi que le volume d'espace vert qui devra être présent à proximité de grands

environnements densément peuplés. Les jardins publics, les aires de jeu et les parcs inviteront à la rencontre, au sport et aux jeux. Ils seront accessibles à toutes les catégories d'âge et à toutes les couches de la population. Dans les villes et dans les villages, nous nous déplacerons à pied ou à vélo. Les espaces verts amélioreront la qualité de l'air. Les itinéraires pédestres et cyclistes désenclaveront les plus grandes zones vertes en lisière de la ville et à la campagne. Ainsi, tout le monde pourra profiter du calme, de la détente et du rafraîchissement.

En 2050, le parc immobilier flamand aura évolué au rythme des migrations, du vieillissement et de l'aménagement du noyau familial. Il y aura suffisamment d'habitations compactes pour les petits ménages et d'unités de logement adaptées pour les seniors. Les quartiers résidentiels se caractériseront par une mixité sociale de bon aloi. De nouvelles formes de cohabitation y auront trouvé leur place - qu'il s'agisse des logements groupés, des logements intergénérationnels ou des logements de soins.



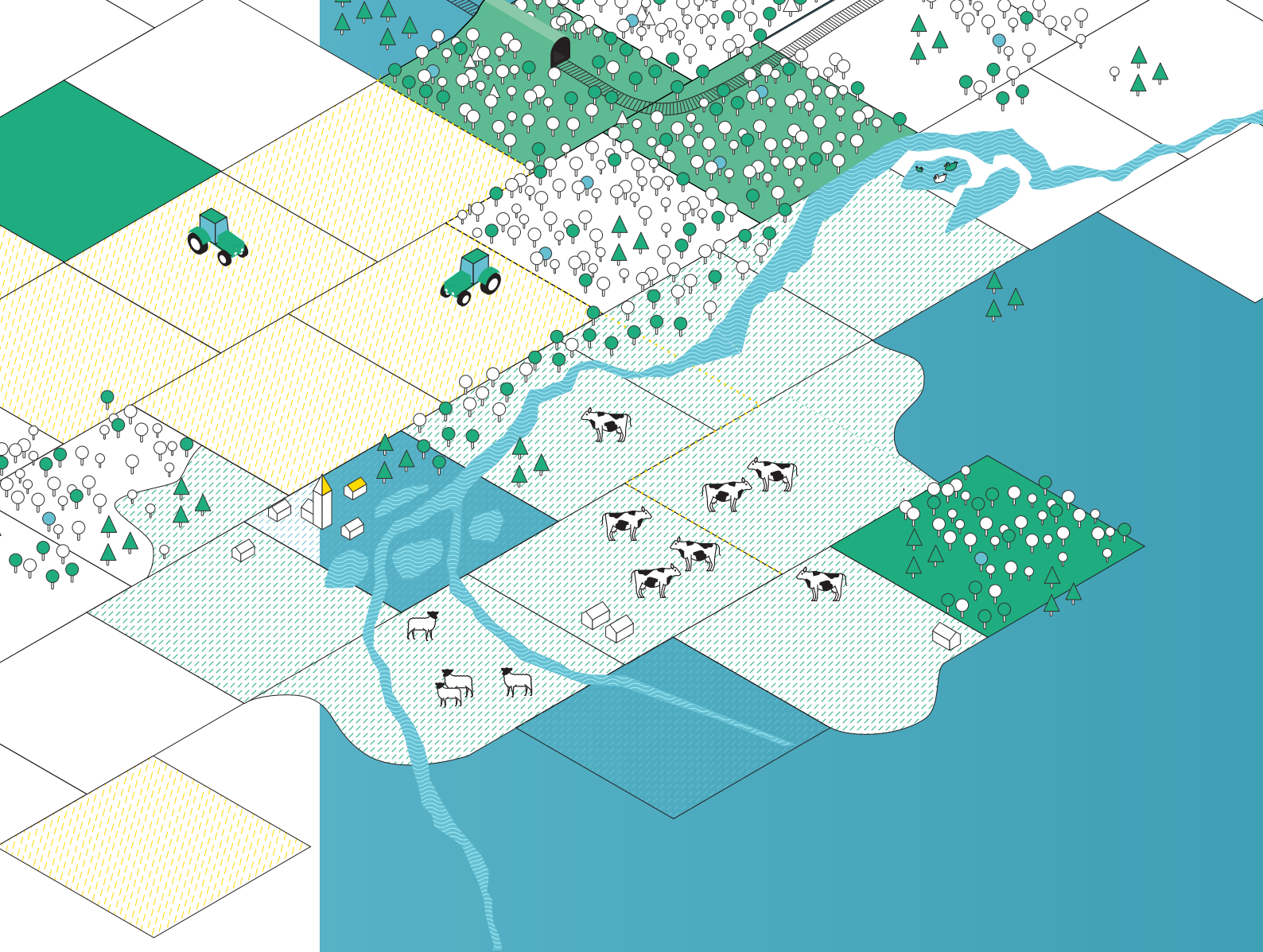


### 3 Une mobilité retrouvée

En 2050, tous les Flamands pourront à nouveau se déplacer facilement au quotidien. Nous aurons organisé notre espace de telle sorte que la demande en déplacements aura diminué. Davantage de Flamands pourront se déplacer durablement; ils prendront le vélo ou le train pour se rendre au travail et laisseront plus souvent leur voiture au garage.

Nous construirons de nouvelles habitations et de nouveaux lieux de travail dans un rayon de 1.000 mètres des nœuds de transport en commun. Nous rechercherons des densités d'au moins 30 %. Bien développés, les quartiers de la gare et d'autres endroits qui sont raccordés au réseau ferroviaire ou de bus, voire à l'infrastructure cycliste, disposeront de très nombreux équipements et d'un aménagement soigné. Nous planterons systématiquement les nouvelles habitations à un jet de pierre - pédestre ou cycliste - des équipements de base. Ainsi, tout le monde aura à proximité de chez lui un magasin, un médecin généraliste, une école primaire et une structure de garde d'enfant. Les équipements régionaux - comme les hôpitaux, les piscines, les centres administratifs et les écoles secondaires - seront facilement accessibles en transport en commun.

III. La durée moyenne des déplacements quotidiens – à savoir 70 à 90 minutes – est une donnée constante et donc déterminante pour la définition de noyaux.



## IL FAIT BON VIVRE EN FLANDRE

Stop à l'urbanisation et au béton  
pour préserver des espaces agricoles  
et naturels.

### 4 De l'espace pour la production agricole et alimentaire et pour la biodiversité

En 2050, la Flandre disposera d'un espace ouvert solide. L'espace ouvert le sera à nouveau un peu plus. La superficie totale de notre espace ouvert s'élèvera à 72,5 % et les surfaces revêtues auront reculé de 20 %. Nous retrouverons un paysage agréable, proposant de l'espace pour l'agriculture, la nature et la forêt. La zone rurale se composera de grands espaces ouverts ininterrompus et de noyaux ruraux bien établis. Nous aurons réduit le morcellement et la construction en ruban: les nouvelles constructions et les zones revêtues supplémentaires s'inscriront dans toute la mesure du possible dans l'espace qui est déjà occupé. Ainsi, la pression sur l'espace ouvert diminuera et il y aura suffisamment de place pour la nature, la forêt, l'agriculture et l'eau.

En 2050, la Flandre disposera de zones agricoles suffisamment grandes; nous tablons sur au moins 750.000 hectares de zone agricole pour les agriculteurs professionnels. Une telle superficie sera nécessaire pour conserver un secteur agricole concurrentiel. En tant que moteur économique des régions rurales, les zones agricoles resteront indispensables; mais elles seront également assorties d'autres fonctions, comme une utilisation récréative douce, la gestion des eaux et la nature.



“  
L'ESPACE OUVERT LE SERA  
À NOUVEAU DAVANTAGE.  
”



En 2050, la Flandre comptera davantage de zones naturelles et de zones boisées de qualité. La priorité consistera à disposer d'au moins 203.000 hectares de zones à affectation naturelle et sylvicole – un objectif inscrit dans le Schéma de Structure d'Aménagement de la Flandre. Ces zones permettront de conserver des biotopes pour les plantes et les animaux et de rétablir la biodiversité. De grandes zones ininterrompues de nature et de bois seront reliées à de plus petites bandes vertes dans ou à proximité de la ville. Des parcs, des bermes, des toitures vertes, des rangées d'arbres, des étangs, des jardins, etc. seront autant de jalons verts, qui donneront davantage d'espace aux plantes et aux animaux.

Les objectifs seront atteints dans les zones Natura 2000. Des centaines d'espèces de plantes et d'animaux, ainsi que leurs biotopes, bénéficieront ainsi d'une protection supplémentaire.



## 5 Un espace résilient au changement climatique

En 2050, la Flandre aura été aménagée comme une région résiliente au changement climatique. Un réseau très dense d'espaces verts et de voies d'eau parcourra l'espace ouvert et bâti. Le couvert végétal rural ne s'arrêtera pas à la lisière de nos villes et de nos villages. Il y aura ainsi suffisamment de place dans l'espace bâti pour les jardins, les parcs, les bermes, les rangées d'arbres et l'eau. Cette trame bleu-verte assurera l'approvisionnement en denrées alimentaires, en eau potable, en air propre, en matières premières, en détente, rafraîchissement et tampon hydrique.

Nous revêtrons ou empierérons le moins possible le sol. Les parcs, les jardins, les fossés et les étangs rafraîchiront durant les mois d'été et, en cas de précipitations abondantes, pourront canaliser l'eau excédentaire dans le sol. Les dégâts causés par les inondations seront limités le plus possible. Durant les journées de canicule estivale, la ville restera viable.

Il y aura de la place, dans les vastes superficies ininterrompues d'espace ouvert, pour la production d'énergies renouvelables, qu'il s'agisse de l'énergie solaire et éolienne, mais aussi de la géothermie et de la biomasse. Les prés, les zones naturelles et forestières, les rivières et les ruisseaux serviront de tampon: elles absorberont l'excédent d'eau lors des surcharges d'eau, serviront de réservoirs en cas de sécheresse et permettront de maintenir les fluctuations de température sous contrôle.



“  
PENDANT LES MOIS D'ÉTÉ,  
LES PARCS, JARDINS, FOSSÉS  
ET ÉTANGS ONT UN EFFET  
RAFRAÎCHISSANT.  
”



# 4

## TOUS ENSEMBLE AU TRAVAIL

C'est ensemble que nous parviendrons à cet espace renouvelé. Désormais, nous construirons des habitations, des lieux de travail et des équipements à des endroits judicieusement situés dans nos villes et nos villages. Nous créerons davantage d'espace ouvert, préserverons notre nature et l'agriculture et renforcerons la présence de la verdure et de l'eau dans notre cadre de vie. Les autorités, les organisations de la société civile, les citoyens et les entreprises - tous ces acteurs soutiendront cette nouvelle approche. Qui fait quoi?





“  
*LES AUTORITÉS  
FLAMANDES  
ENTRETIENNENT UN  
DIALOGUE PERMANENT  
AVEC LES VILLES ET LES  
COMMUNES, LES CITOYENS  
ET LES ENTREPRENEURS.*  
”

**1** Que font les  
Autorités flamandes?

Les Autorités flamandes donneront le bon exemple. Leurs propres projets d'aménagement seront toujours placés sous le signe d'une utilisation plus intensive, ainsi que de la prévention du morcellement de l'espace ouvert. Pour offrir à tous les habitants de Flandre un cadre de vie agréable, les Autorités flamandes s'attelleront à la mise en place de programmes de logements à grande échelle à proximité des équipements et des nœuds de transport. Nous préconisons ainsi le développement des quartiers proches des gares, notamment à Anvers et à Malines. Pour préserver notre espace ouvert et le rendre résilient aux changements climatiques, nous créerons de l'espace pour la production d'énergies renouvelables, une agriculture solide et des zones naturelles et forestières robustes. Le secteur logistique est et restera une source de croissance économique et d'emplois. C'est pourquoi nous sommes partisans du développement d'un réseau logistique qui relie les ports maritimes, Brussels Airport (Zaventem) et les nœuds domestiques à l'arrière-pays européen.

Les Autorités flamandes soutiennent et inspirent. Nous établirons un dialogue permanent avec les villes et les communes, les citoyens et les entrepreneurs: nous préciserons les opportunités, partagerons les bons exemples et donnerons des moyens. En adaptant les règles et procédures, nous ferons en sorte que la politique soit mise en œuvre dans la pratique. Les règles autorisant l'occupation d'espaces supplémentaires deviendront plus draconiennes, alors que la densification de l'utilisation des zones et des quartiers dans nos villes et villages sera au contraire facilitée. Nous nous attèlerons également à l'amélioration du système de monitoring. Ainsi, nous pourrions tenir à jour, de manière plus précise, un cadastre de l'utilisation de notre espace (moyens et fins).

## 2 Que font les administrations locales?

Les provinces, les villes et les communes recevront davantage de responsabilités; elles détermineront en toute autonomie des projets d'aménagement qu'elles initient. L'idée d'un concept de planification rigide, imposé par les Autorités flamandes, est abandonnée. Les défis locaux pourront désormais être relevés sur leur lieu de survenance. Les provinces et communes s'y attelleront en utilisant leur propre plan stratégique et en conservant à l'esprit les principes essentiels du Livre blanc sur le Plan de politique d'aménagement de la Flandre.

Les administrations locales lutteront contre l'inoccupation et chercheront à renforcer la trame bleue-verte. Elles pourront également prendre des décisions à propos des zones d'établissement de commerces et de la viabilité des noyaux urbains et ruraux. Elles encourageront les nouvelles formes de logement (collectives), ainsi que la réutilisation et l'utilisation temporaire de l'espace, veilleront à l'implantation de lieux de travail dans le tissu résidentiel et prévoiront suffisamment de pistes cyclables et d'équipements (en matière de soins, d'enseignement et de transport en commun) à proximité. Les provinces et les communes collaboreront à propos de problématiques qui dépassent l'intérêt d'une seule commune, comme le marché immobilier, la mobilité, l'espace ouvert et les eaux, les équipements, etc. Elles pourront gérer un tel projet de développement intégré ou y participer.

En collaborant, les administrations locales feront en sorte que chaque zone de Flandre dispose de suffisamment de logements et d'équipements et propose une offre variée en espaces industriels. La collaboration supralocale est importante pour que des projets de construction voient le jour aux endroits qui sont bien désenclavés à la suite d'investissements (parfois financés par le niveau flamand) dans des pistes cyclables ou l'offre en transports en commun, par exemple.

### IL FAIT BON VIVRE EN FLANDRE

Mise en œuvre d'un cadre de vie de qualité pour tout un chacun en offrant aux administrations locales la possibilité de proposer des solutions sur mesure.

## 3 Développer ensemble des zones

Chaque zone est différente. C'est pourquoi nous accorderons une attention toute particulière au développement territorial intégré. Les autorités (locales), les organisations de la société civile, les citoyens, les habitants et les entrepreneurs découvrent ensemble comment ils peuvent façonner le plus judicieusement possible une zone donnée.

Il est capital que les communes collaborent encore plus efficacement, car les questions sociétales comme la gestion de l'eau, le développement de la réserve d'habitations et la gestion de la mobilité exigent une approche supralocale. Dans ce cadre, les provinces peuvent être un partenaire majeur. Le développement territorial intégré doit devenir le mode de fonctionnement habituel. Dans ce cadre, les autorités concernées collaboreront avec des partenaires de la société civile, des entrepreneurs et des citoyens. Les projets seront finalisés et réalisés dans une optique commune. La collaboration débutera par la base, la politique d'aménagement flamande venant en appui.

À l'avenir, la Flandre n'assumera plus le rôle de régie que dans les zones nécessitant un changement majeur. Le Livre blanc sur le Plan de politique d'aménagement de la Flandre donne un aperçu des chantiers d'aménagement dans lesquels les Autorités flamandes prennent l'initiative.

À d'autres endroits, la Flandre donnera à l'inverse les coudées plus franches aux administrations locales. Dans ce cadre, les Autorités flamandes auront un rôle de facilitation et d'appui. Les communes collaborant au niveau supralocal auront davantage de latitude pour mener des projets sous-tendus par une vision propre. Elles bénéficieront à cet effet des indispensables moyens financiers, par exemple pour la coordination de projets de collaboration. Tel est d'ores et déjà le cas dans le cadre des Projets stratégiques. RECOVER à Courtrai, Regionet à Louvain, la Région urbaine de Turnhout et la Région urbaine d'Anvers en sont des exemples.



# LE LIVRE BLANC ET VOUS

Le développement spatial, cela nous concerne tous. Vous aussi avez la possibilité de participer au façonnement de votre cadre de vie.

Le Plan de politique d'aménagement de la Flandre (BRV) s'articule autour de trois jalons. En 2011, le Gouvernement flamand en a donné le coup d'envoi. Des citoyens et des experts ont été conviés à participer à la réflexion à propos de la Flandre en 2050. Toutes ces opinions et idées se sont retrouvées dans le Livre vert, le premier jalon (2012). Nous avons testé les principaux concepts et principes du Livre vert par le biais de problématiques très concrètes. Les résultats de ce travail ont été compilés dans le Livre blanc, le deuxième jalon. La présente brochure en est la synthèse.

Le troisième et dernier jalon sera la version définitive du BRV. Nous transcrivons en cadres opérationnels la vision stratégique du Livre blanc. Ces cadres opérationnels se composent des objectifs à moyen terme, précisent la manière dont les plans extraits du Livre blanc peuvent être appliqués et énumèrent les mesures. Au terme d'une enquête publique, le Parlement flamand ratifiera le BRV.

“

*VOUS AUSSI VOUS AVEZ  
LA POSSIBILITÉ DE  
CONTRIBUER À FAÇONNER  
VOTRE CADRE DE VIE.*

”

